



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

DOSSIER DE PRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025



SEPTEMBRE 2025

Édito



L'enseignement agricole est aujourd'hui au cœur des grands enjeux qui façonnent notre agriculture, notre alimentation et donc notre avenir. Face aux défis de la reconquête de notre souveraineté alimentaire, de la transition climatique et environnementale, il joue un rôle structurant : former

des citoyens responsables, accompagner les vocations professionnelles et la réussite des jeunes, préparer des générations capables de nous nourrir et de transformer durablement nos systèmes agricoles, alimentaires et environnementaux.

Avec plus de 800 établissements, d'enseignement technique et supérieur, qui maillent l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer, l'enseignement agricole constitue un réseau d'excellence, d'innovation et permet la réussite de tous, de la 4^e aux diplômés d'ingénieur agronome ou vétérinaire. Il offre à chaque jeune un environnement d'apprentissage, concret et pragmatique, exigeant et bienveillant, en lien étroit avec les acteurs du terrain et ouvert sur le monde, où l'on peut se construire, progresser et réussir.

La rentrée 2025 s'inscrit dans un tournant stratégique, porté par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture. Entrée en vigueur le 25 mars 2025, cette loi fixe un objectif clair pour l'enseignement agricole : augmenter de 30% le nombre d'apprenants dans les filières agricoles et agroalimentaires d'ici 2030. Une ambition forte, rendue nécessaire par l'urgence du renouvellement des générations et les besoins en emplois dans les métiers du vivant.

Pour y répondre, l'enseignement agricole se renforce et continue d'innover : le lancement du bachelor agro, un nouveau diplôme de Bac +3 destiné à répondre aux besoins en compétences exprimés par les filières professionnelles, forge un maillon supplémentaire dans l'offre de formation entre les BTSA préparés dans les établissements d'enseignement technique et les écoles d'ingénieurs et vétérinaires. Le déploiement du mentorat et le recours à des experts associés, qui permettent à des professionnels d'intervenir auprès des élèves et étudiants, viennent enrichir l'enseignement avec une expérience de terrain.

Ces mesures s'articulent autour d'une ambition forte : attirer plus de jeunes vers les métiers du vivant. Qu'il s'agisse d'agriculture, d'agroalimentaire, de forêt, de paysage, de santé animale ou de services aux territoires, les perspectives sont nombreuses et porteuses de sens. Les secteurs agricole, agroalimentaire et de vétérinaire recrutent massivement, innovent en continu et recherchent des profils qualifiés, capables de conjuguer performance et responsabilité.

L'enseignement agricole est aussi une école de la diversité des trajectoires. Certains y viennent avec une vocation affirmée, d'autres y font un passage formateur qui les prépare à d'autres horizons. Ces parcours d'excellence et de réussite, qu'ils soient linéaires ou non, font la richesse de notre modèle éducatif. On peut ainsi suivre une formation dans un établissement agricole et devenir ingénieur agronome, vétérinaire, chef d'entreprise, éleveur, paysagiste ou encore astronaute !

La qualité des formations et des équipes éducatives se reflète dans les très bons résultats aux examens, les taux d'insertion professionnelle élevés et la progression continue des effectifs : +7% en cinq ans. C'est un signal fort de la confiance renouvelée des familles, des jeunes et des professionnels. Ce dynamisme est le fruit de l'engagement constant des équipes pédagogiques et éducatives des établissements techniques et supérieurs, tous à taille humaine, ancrés dans leur territoire.

En 2025-2026, les valeurs de la République seront plus que jamais au cœur de l'action éducative. C'est l'une des priorités fortes de cette rentrée : faire vivre, dans chaque établissement, la citoyenneté, l'inclusion, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre le harcèlement, à travers des projets, des pratiques éducatives et un accompagnement renforcé de chaque élève ou étudiant.

Cet engagement s'articule avec une ouverture affirmée sur l'Europe, notamment grâce aux mobilités Erasmus+, aux projets interculturels, aux concours de plaidoiries et aux nombreuses coopérations internationales, qui enrichissent les parcours.

À toutes et tous, je souhaite une rentrée engagée, exigeante et pleine de perspectives.

Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire.

Les chiffres clés de l'enseignement agricole



192
exploitations agricoles
dans les établissements publics



218 000
ÉLÈVES, ÉTUDIANTS
& APPRENTIS
dont 49 000 apprentis

147
CENTRES
DE FORMATION
D'APPRENTIS
98 publics, 49 privés

347
SITES DÉLIVRANT
DES HEURES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE
155 publics, 192 privés

38

ateliers technologiques
& centres équestres



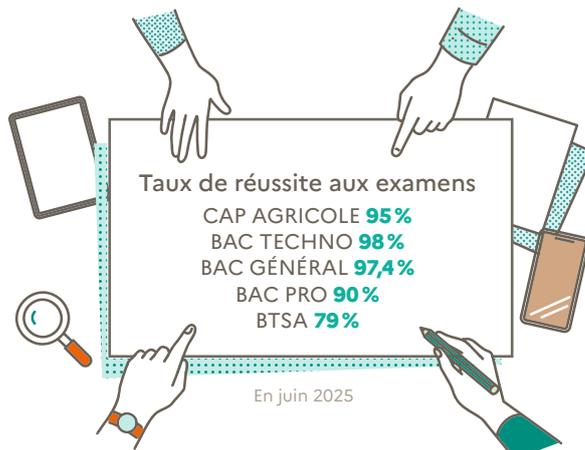
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

BAC PRO **87%**

BTSA **92%**

3 ans après l'obtention du diplôme

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LONG **93%**
en moyenne 1 an après l'obtention du diplôme



(1) 13 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire, de paysage et de formation des enseignants de l'enseignement agricole / 6 écoles d'ingénieurs privées sous contrat / 1 institut à vocation euroméditerranéenne.

SOURCE : DGER, SEPTEMBRE 2025.

UN RÉSEAU MÉTROPOLITAIN ET ULTRAMARIN

Avec plus de 800 établissements répartis sur tout le territoire – y compris en outre-mer, l'enseignement agricole est accessible partout, au plus près des jeunes et des territoires.

Découvrez la carte des établissements :

→ Pages 14 et 15 de ce document.

→ <https://agriculture.gouv.fr/les-formations-et-diplomes-de-lenseignement-agricole>



Temps forts de la rentrée 2025-2026



+7% d'élèves et d'apprentis en cinq ans

L'enseignement agricole poursuit sa dynamique. En cinq ans, ses effectifs ont progressé de 7%, avec des taux de réussite et d'insertion professionnelle toujours solides.



Nouveaux dispositifs pour mieux accompagner les jeunes

Déploiement du dispositif des experts associés, lancement du mentorat et du label Erasmus+ pour valoriser les établissements engagés dans les mobilités européennes.



Préfiguration du bachelier agro

Cette rentrée lance les travaux de création d'un nouveau diplôme de niveau Bac+3, professionnalisant et construit en lien étroit avec les besoins des filières du vivant.



60 ans de l'éducation socioculturelle

L'enseignement agricole célèbre cette année une discipline fondatrice, au cœur de la formation citoyenne, culturelle et collective des jeunes.



Mise en œuvre de la loi d'orientation agricole

La nouvelle loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture entre en application. Elle fixe un objectif ambitieux : +30% d'apprenants d'ici 2030.



L'enseignement agricole part dans l'espace

Dans le cadre de la mission Epsilon, plusieurs établissements participent à un projet éducatif inédit mené par le centre national d'études spatiales (CNES) et l'astronaute Sophie Adenot de l'Agence spatiale européenne (ESA), en préparant des semences et des protocoles scientifiques qui seront testés à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

PARCOURSUP : DE NOMBREUSES PLACES CHAQUE ANNÉE

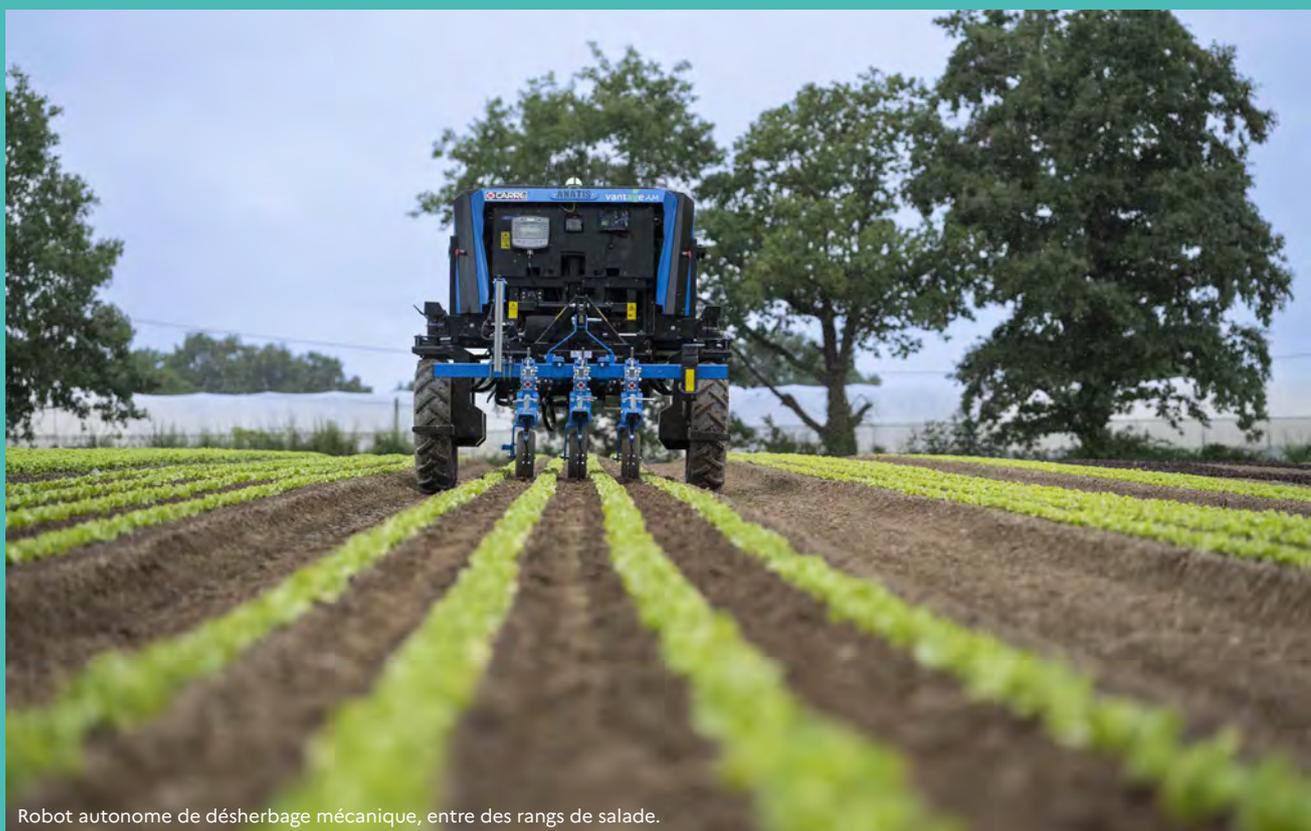
Les formations supérieures de l'enseignement agricole sont accessibles via Parcoursup. En vue de la rentrée 2025, plus de 30 000 places étaient proposées dont 15 000 en apprentissage. Au total, 150 formations ont été proposées sur la plateforme d'orientation : BTS, classes préparatoires, diplômes d'ingénieurs agronomes, vétérinaires, etc.

En savoir plus : www.parcoursup.gouv.fr

01

Une rentrée sous le signe de la transformation

Portée par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, cette rentrée incarne un tournant pour l'enseignement agricole: création du bachelor agro, déploiement des experts associés, mise en œuvre de la sixième mission assignée aux établissements et ancrage territorial renforcé. L'ambition est claire: mieux former davantage de jeunes pour mieux les installer, au service des transitions et de la vitalité des territoires.



Robot autonome de désherbage mécanique, entre des rangs de salade.

“ Témoignage

« Le bachelor agro, mention Génie agronomique et transitions, va notamment permettre de soutenir l'installation agricole urbaine-rurale via des systèmes innovants, viables et circulaires, intégrant la complémentarité animal-végétal. »

Romain Jeantet, directeur de l'Institut Agro Rennes-Angers

🔍 ZOOM

Bachelor agro : un nouveau diplôme pour renforcer les compétences agricoles

Créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations, le bachelor agro est un nouveau diplôme national de niveau Bac+3. Il constitue une initiative majeure pour l'enseignement agricole. Les premières formations ouvriront à la rentrée 2026 pour des étudiants titulaires d'un Bac+2, puis seront accessibles en post-bac via Parcoursup à partir de 2027.

Ce diplôme a vocation à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles, en créant un pont entre le BTSA et les écoles d'ingénieur agronome.

Dans le cadre de partenariats, l'enseignement agricole technique et supérieur proposera des formations en bachelor agro construites autour de neuf mentions, dont six déjà définies :

alimentation et agroalimentaire durables, élevage et transitions, entreprendre, accompagner et manager en agriculture, génie agronomique et transitions, sciences et techniques de l'agronomie pour la formation, systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture ; et trois encore en cours d'élaboration : forêt et transitions, génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergétique agricoles, génie de l'eau en agriculture.

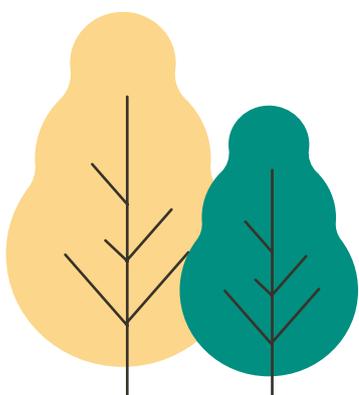
Ce nouveau diplôme vise l'insertion professionnelle et permettra aux étudiants de se spécialiser dans des domaines variés : agriculture (élevage, productions végétales, etc.), agroalimentaire, robotique, numérique, entrepreneuriat, conseil ou management.

➤ Plus d'informations

- Chlorofil : <https://chlorofil.fr/bachelor-agro>
- Educagri : <https://educagri.fr/bachelor-agro>



Lycée de la Nature et des Biotechnologies de Douai : BTSA Sciences et Technologies des Aliments.



02

Des formations concrètes, des débouchés solides

L'enseignement agricole offre un large éventail de formations, en lien étroit avec les réalités du terrain et les métiers du vivant. De la 4^e aux diplômes d'ingénieur agronome, vétérinaire ou paysagiste, cette diversité s'inscrit résolument dans une approche ancrée dans les préoccupations sociétales, appuyée par un solide partenariat avec le monde professionnel.



Des parcours complets grâce à des formations diversifiées

L'enseignement agricole propose des parcours concrets dès la 4^e-3^e en lycée ou par apprentissage (CAP agricole, Brevet professionnel agricole, Bac pro). Après la 2nde générale et technologique les élèves accèdent au Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) ou au Bac général avec notamment la spécialité biologie-écologie équivalente

à la SVT. Le supérieur offre 15 spécialités de BTSA (soit 21 choix différents possibles quand on inclut la déclinaison des spécialités en options), des passerelles vers nos 17 écoles d'ingénieurs, vétérinaires ou paysagistes diplômés d'Etat. Le dispositif des Cordées de la réussite favorise l'égalité des chances et l'information sur ces parcours.

88,5 %

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS
dans l'enseignement agricole

47 000

JEUNES DIPLÔMÉS
du CAP au BTSA

Une réussite confirmée aux examens 2025

Avec un taux de réussite global de **88,5%**, l'enseignement agricole confirme l'excellence de ses résultats, en hausse par rapport à 2024. Ce sont près de **47 000** jeunes, du CAPA au BTSA, qui ont obtenu leur diplôme cette année. Ces succès

reflètent l'engagement des équipes éducatives et la qualité des parcours proposés, dans un contexte de renouvellement des générations et de montée en compétences face aux défis agricoles, alimentaires et environnementaux de demain.

Des parcours qui garantissent une insertion professionnelle réussie

L'enseignement agricole assure une insertion professionnelle conforme aux aspirations de ses apprenants. Il est reconnu par les professionnels et offre des débouchés multiples.

L'enseignement agricole technique connaît des taux d'emploi en moyenne supérieurs de 5 points à ceux de l'éducation nationale, allant

jusqu'à 72% pour les sortants 2022-2023 de BTSA.

L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysage se distingue également par d'excellents taux d'insertion, atteignant, en 2024, 93,5% un an après l'obtention du diplôme et 95,7% deux ans après.

La classe passerelle ouvre la porte des écoles vétérinaires aux BTSA

À la rentrée 2025, pour la première fois, plus de cinquante élèves de BTSA/BTS intégreront directement la 2^e année d'une école nationale vétérinaire (Alfort, Lyon, Nantes, Toulouse). Ces élèves, ayant réussi en 2024 le concours «vété» réservé aux BTSA/BTS ont bénéficié d'une classe passerelle dans un des dix lycées agricoles partenaires. Ils entament en septembre 2025 un cursus de cinq ans pour devenir vétérinaires.

En 2026, au moins 178 places seront proposées au concours commun agro-vété aux étudiants et apprenants actuellement en BTSA : 126 pour

les écoles nationales d'agronomie et 52 pour les écoles nationales vétérinaires (chiffres provisoires).

Le concours a lieu en 2^e année de BTSA, avec des épreuves orales organisées en visioconférence, sans déplacement à Paris. Les résultats sont annoncés dès la fin de la 2^e année de BTSA.

La traditionnelle classe préparatoire est ainsi remplacée par une classe passerelle en lycée agricole, facilitant ainsi l'accès à ces écoles.

➤ **Plus d'informations et inscriptions:** <https://www.concours-agro-veto.net>

72%

D'INSERTION PROFESSIONNELLE pour les apprenants issus de l'enseignement agricole technique

93,5%

D'INSERTION PROFESSIONNELLE pour les apprenants issus de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager

→ S'ORIENTER DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Besoin d'aide pour choisir une formation ou découvrir les métiers du vivant ? Retrouvez toutes les informations pratiques sur les formations, les diplômes, les métiers et les modalités d'inscription : www.laventureduvivant.fr

ZOOM

Validation des acquis de l'expérience : l'ensemble des diplômes agricoles désormais accessibles sur la plateforme nationale

Depuis septembre 2025, l'ensemble des diplômes relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, dont ceux de l'enseignement agricole, sont accessibles sur la plateforme nationale de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La VAE permet de faire reconnaître officiellement son expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme. C'est un levier concret pour évoluer, se reconverter ou s'installer en agriculture.

➤ Découvrez les diplômes de l'enseignement agricole disponibles : <https://vae.gouv.fr>



Témoignages

« En Bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), l'approche concrète mêle découverte, observation et pratique. Les stages variés m'ont ouvert aux métiers du vivant et le Bac m'a offert de multiples opportunités pour la suite de mes études ! »

Pauline, élève de terminale STAV spécialité Aménagement

« Après le BTSA, cette nouvelle classe passerelle m'a ainsi encouragé à poursuivre sachant que j'avais plus de chance de rentrer dans une école d'ingénieur. »

Titouan, étudiant au LEGTA de l'Hérault, à Montpellier

03

L'innovation pédagogique au service des réussites

L'innovation pédagogique est au cœur des réussites de l'enseignement agricole. L'approche par compétences et la prise en charge globale du jeune sont pleinement intégrées dans les apprentissages. Des dispositifs nouveaux émergent pour tenir compte des dernières avancées techniques et scientifiques, ou pour associer toujours plus les partenaires professionnels dans la construction de l'identité professionnelle du jeune et dans l'acquisition des savoir-faire.



Experts associés : un dispositif pour renforcer l'accompagnement des transitions

Opérationnel à la rentrée 2025, le dispositif Experts Associés de l'enseignement agricole met en relation des experts du monde professionnel et académique habilités par le ministère avec des établissements d'enseignement technique agricole afin d'accélérer et de faciliter la transmission aux apprenants et personnels éducatifs des nouvelles pratiques, connaissances et techniques relatives aux

transitions climatiques et environnementales. Reposant sur le volontariat des experts et des établissements demandeurs, il offre les garanties de compétences et d'impartialité.

➤ Les manifestations d'intérêt (experts et établissements demandeurs) sont ouvertes sur :

<https://www.ensfea.fr/experts-associes>

Le mentorat de classes agricoles, un tremplin vers le monde professionnel

Lancé en 2024 avec la Coopération Agricole, le mentorat de classes agricoles relie étudiants en BTSA et entreprises via des visites de sites, des projets concrets et un accompagnement du projet de carrière des mentorés. Ce dispositif innovant

favorise la découverte des métiers, l'insertion professionnelle et contribue au renouvellement des générations. De 4 binômes en 2024, il est étendu à 23 cohortes de BTSA en tension en 2025.



Des référentiels de formation renouvelés pour répondre aux enjeux des filières

Plusieurs diplômes des champs professionnels de l'agroéquipement, de la production animale et de l'aménagement ont été rénovés en lien étroit avec les professionnels. Ces révisions concernent le Brevet professionnel agricole Conducteur d'engins

forestiers ; les certificats de spécialisation Conduite d'un atelier ovin lait, Commercialisation du bétail, Traction équine et conduite d'attelage et le Brevet professionnel Responsable de l'entreprise hippique.



Drone au dessus d'un verger.



Témoignages

« Le mentorat me permet de découvrir la diversité des métiers de l'agroalimentaire, de créer des liens avec des professionnels et de donner du sens aux cours. »

Nathan, élève en BTSA BIOQUALIM au CFPPA de l'École nationale des industries du lait et des viandes à La Roche-sur-Foron

« L'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (l'ENGEES) est résolument engagée dans les transitions. Notre école s'engage pour partager ses connaissances liées à l'eau et renforcer ses liens avec les établissements d'enseignement agricole et leurs apprenants. »

Jean-Marc Willer, directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

04

Des jeunes épanouis, engagés et ouverts sur le monde



L'enseignement agricole offre un environnement serein qui favorise l'épanouissement et qui a pour ambition de former des jeunes citoyens engagés et ouverts au monde. Au travers de multiples actions éducatives, d'ouverture à l'Europe et à l'international, les jeunes sont amenés à construire un socle fort de valeurs républicaines et solidaires, et à développer leur curiosité et leur esprit critique.

Une attention soutenue au bien-être des apprenants

Le ministère a fait de la lutte contre les violences et les discriminations une priorité. La direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) déploie un plan ambitieux en cette rentrée 2025.

Au sein des établissements, plusieurs mesures sont instituées afin de repérer et de prendre en charge les faits de violence et mieux protéger les apprenants. Ainsi, des processus

précis de signalements et la sollicitation régulière des apprenants à propos de situations rencontrées sont mis en œuvre dès la rentrée.

Des formations dédiées et la création d'une plateforme de ressources renforcent la professionnalisation de l'ensemble de la chaîne des acteurs (établissement, autorité académique, DGER).

Enfin, des partenariats avec des associations ou des institutions reconnues dans l'accompagnement de jeunes victimes de violence viennent compléter ce dispositif. Permettre aux apprenants de se construire dans un cadre accueillant et sécurisé constitue un engagement fort de l'enseignement agricole.

Mobilités et valeurs européennes : un engagement fort des établissements agricoles

Les établissements de l'enseignement agricole s'impliquent activement dans le programme Erasmus+, avec plus de 45 000 mobilités réalisées depuis le début de la programmation en 2021. Cette dynamique de coopération contribue à former à la fois des professionnels reconnus

et des citoyens européens éclairés. Alors qu'il regroupe 2,5% des effectifs, l'enseignement agricole mobilise environ 9% du budget français de l'Agence Erasmus+, témoignant de son engagement exceptionnel. Dans le cadre de la 5^e édition des Plaidoiries citoyennes : la parole est à

l'avenir, la DGER a choisi cette année de mettre à l'honneur la citoyenneté européenne. L'appel à projets vise à mobiliser les apprenants sur les droits et valeurs qui rassemblent les 450 millions de citoyens européens.

Former des citoyens responsables à travers l'engagement associatif

Dans l'enseignement agricole, la culture et le sport offrent aux jeunes des espaces d'engagement concrets et valorisants. À travers les associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) ; les clubs sportifs ou artistiques, les élèves s'investissent dans l'organisation de tournois, de spectacles ou d'ateliers. Certains deviennent jeunes arbitres, responsables d'un club de sport, animateurs d'ateliers ou encore membres d'un

bureau associatif. Ces engagements peuvent être reconnus dans le cadre de l'unité facultative Engagement citoyen, qui valorise les actions d'utilité sociale menées dans ou hors de l'établissement. En favorisant l'initiative, la coopération et le sens des responsabilités, ces projets contribuent à former des jeunes ouverts sur le monde, impliqués dans la vie collective et porteurs des valeurs de solidarité, d'égalité et de respect.



Match rugby Génération Terre de XV. Trophée des lycées agricoles.



Éducation socioculturelle : 60 ans pour ouvrir les jeunes au monde

L'éducation socioculturelle (ESC) fête ses 60 ans dans l'enseignement agricole. Depuis 1965, elle forme des citoyens engagés à travers des projets artistiques, sportifs et solidaires. Pour célébrer cet anniversaire, un événement national aura lieu le 14 novembre 2025 au Studio104 de la Maison de la Radio à Paris. Cet événement, sous forme de stand-up, donnera la parole à des jeunes investis dans la vie de leur établissement ainsi qu'à des personnalités agricoles reconnues pour leur expertise culturelle.



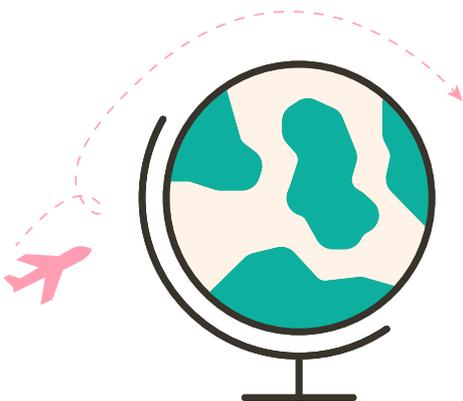
Témoignages

« Ce stage à l'étranger m'a beaucoup apporté. J'ai pu découvrir un nouveau pays, la production laitière, j'ai dû apprendre à me débrouiller seule afin de comprendre et me faire comprendre dans une langue étrangère, [...] je suis très contente d'avoir vécu cette expérience ! »

Alyssa, partie en Irlande dans le cadre de son BTS Agronomie et cultures durables à l'EPL Naturapolis, à Châteauroux

« L'inclusion concerne tous ceux qui, pour des raisons diverses, se trouvent en difficulté : jeunes en décrochage, porteurs de handicaps visibles ou invisibles, élèves en perte de confiance. L'enseignement agricole, par sa pédagogie différenciée, constitue un levier puissant pour accompagner chacun vers la réussite et l'épanouissement. »

Stephen Bonnessoeur, directeur du Campus Terres de l'Aube, à Saint-Pouange (10)



05

Accélérer les transitions, innover pour demain

L'enseignement des transitions dans l'enseignement agricole en France est essentiel pour préparer les futurs agriculteurs aux défis climatiques, environnementaux et sociaux. Il s'appuie sur un plan dédié, Enseigner à produire autrement, des projets concrets et un lien direct avec les territoires grâce aux exploitations et ateliers technologiques des établissements. Cette approche met en œuvre la 6^e mission de l'enseignement agricole, inscrite dans la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture en mars 2025, afin de former les professionnels de demain capables d'innover pour une agriculture durable et résiliente.



Robots sous serre et logiciel de gestion des cultures.

L'enseignement agricole au cœur des transitions avec le plan EPA3

Le plan « Enseigner à produire autrement pour l'agroécologie et les transitions » (EPA2) s'est achevé à la fin de l'année 2024. Ce plan en 16 actions et 30 indicateurs avait pour objet d'accélérer et d'amplifier la mobilisation de l'enseignement technique agricole sur le sujet des transitions. Les recommandations issues de l'évaluation de ce plan vont permettre à des groupes de travail, au premier trimestre, de construire le plan EPA3, en s'appuyant notamment sur l'échelon régional, les apprenants, les partenaires dans les territoires et les enseignants référents EPA.

France 2030 : l'enseignement agricole mobilisé pour former aux compétences de demain

L'enseignement agricole confirme sa capacité à innover et à convaincre avec plus d'une douzaine de projets retenus lors de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA) de France 2030. Près de 70 M€ seront mobilisés pour développer des formations innovantes, de l'agriculture à l'agroalimentaire en

passant par les biotechnologies et la robotique. Cette seconde vague se conclura début septembre : d'autres projets compléteront cette dynamique qui vise à structurer, d'ici 2030, une douzaine de pôles mobilisant l'enseignement agricole, ancrés dans les territoires et connectés aux besoins des filières.

Le Programme national de développement agricole et rural (PNDAR), levier stratégique pour l'innovation agricole

Le PNDAR accompagne de façon ciblée les organismes de la R&D agricole et du transfert, et mobilise chaque année plus de 146 M€. En soutenant l'innovation en agriculture, il permet de massifier des démarches de transition combinant création de valeur économique et environnementale.

En 2025-2026, ces actions seront poursuivies et un travail complet d'évaluation du PNDAR sera conduit ; il permettra de faire ressortir les premiers résultats concrets et de façonner les objectifs de la prochaine programmation.



Des élèves en travaux pratiques dans des serres agricoles.



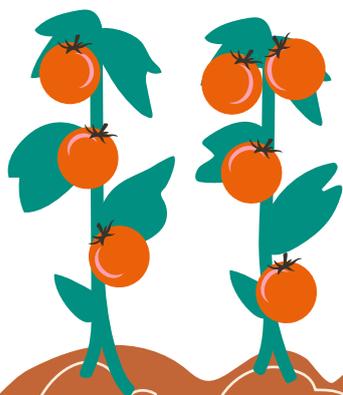
Témoignages

« L'AMI CMA a été un levier décisif pour structurer notre projet ACTIFE et contribuer au renouvellement des générations agricoles. Il nous a permis d'innover et de fédérer un large réseau d'acteurs autour de l'élevage durable de demain. »

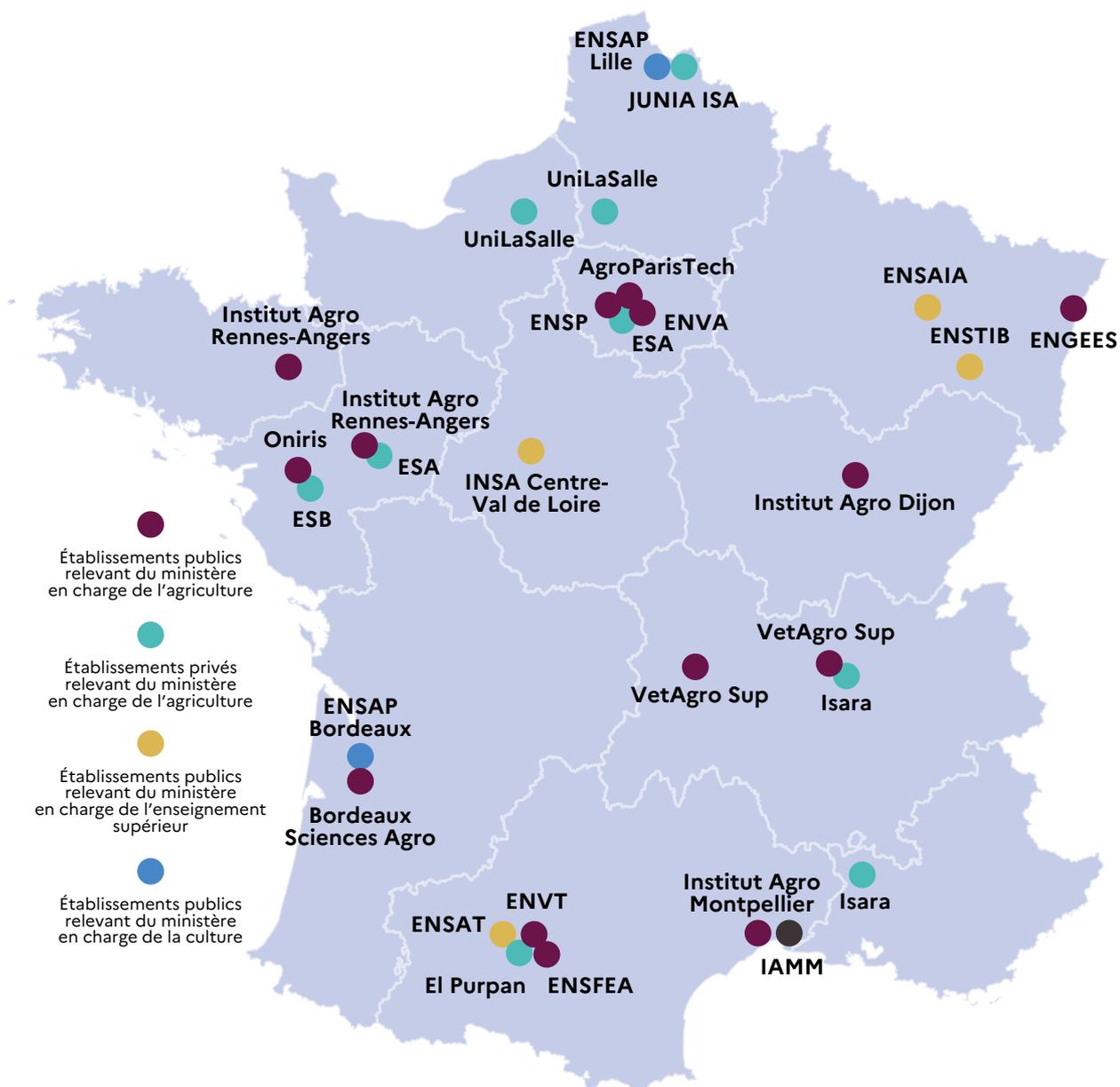
Jean-François Besson, directeur de l'EPLEFPA Brioude-Bonnefont à Fontannes et chef de file du consortium ACTIFE

« L'action d'Amandine Saulnier en tant que cheffe de projet pendant 3 ans a abouti à la création d'un nouveau centre constitutif sur l'EPL (atelier technologique) qui emploie 4 agents de production et à la création de références pour un projet d'expérimentation européen. »

Frédéric Lalanne, directeur de l'EPLEFPA Le Valentin à Bourg-Lès-Valence, qui a accueilli une cheffe de projet



Enseignement supérieur





Élève en enseignement technique agricole.



Séquence sur le verger avec les élèves de l'enseignement d'exploration.



Tracteur dans un verger de pêchers distribuant de l'engrais azote pour fertiliser le sol.



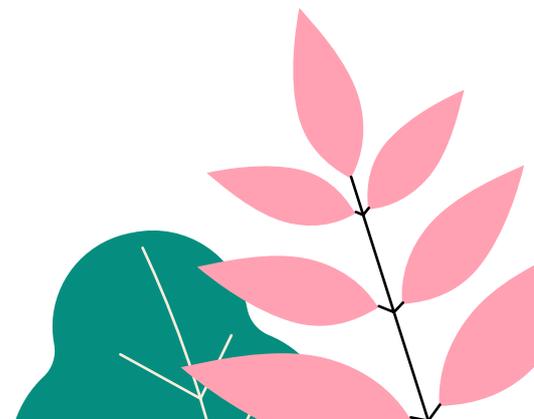
Alimentation des veaux dans l'exploitation laitière : la ferme du Jarry



Élève en atelier d'aménagement paysager.



Formation aux métiers des services aux personnes et aux territoires.



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'AVENTURE DU VIVANT

RÉVÈLE TON TALENT

L'AVENTURE DU VIVANT, LE TOUR PRÈS DE CHEZ VOUS

Le camion de l'enseignement agricole sillonne la France pour faire découvrir les métiers du vivant à travers de nombreux ateliers ludiques. Venez à sa rencontre !

Dates et infos



<https://laventureduvivant.fr/laventure-du-vivant-le-tour-0>

→ Pour en savoir plus

Découvrir les métiers, les établissements et les formations de l'enseignement agricole sur :

laventureduvivant.fr

Portrait de l'enseignement agricole :

agriculture.gouv.fr



suivez-nous

laventureduvivant.fr | agriculture.gouv.fr

